





Communes:

XIX^e-XX^e siècles





QUELQUES JARDINS POTAGERS AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

L'utile et l'agréable

Qu'est ce qu'un potager ? Un espace protégé par une clôture signalant la frontière entre la campagne et le jardin, la nature et la culture. Un lieu où le labeur quotidien produit le nécessaire, où l'ordre et la symétrie contribuent à la paix de l'âme et où planches, carrés, plates-bandes et bordures participent autant au plaisir esthétique qu'à la rentabilité de la production. Car s'il a en priorité une visée économique, le jardin potager nous enseigne aussi une sagesse toute pratique : celle de joindre l'utile à l'agréable. Peut-être parce que l'angle droit y conserve sa prééminence et que son agencement général est un rappel de l'ordonnance classique, les architectes-paysagistes du XIXe siècle se sont accordés pour éloigner des regards le jardin potager, l'exclure d'un parc où règnent la courbe et le vallonnement. De forme rectangulaire ou carrée, flanqué parfois d'une demilune (Le Poirier à Montreuil-sur-Maine) ou adoptant exceptionnellement un plan cintré (tel le vaste « fer à cheval » du château de l'Isle-Briand au Lion-d'Angers) la surface exploitable des potagers peut dépasser l'hectare.



Des potagers modèles dans les châteaux



Murs brise-vent du château des Rues (Chenillé-Changé).

Afin de protéger les cultures du vent, du gel mais aussi des vols, il est systématiquement clos d'un mur dont la hauteur varie entre 2 et 3 mètres. À l'intérieur, le jardinier se fait géomètre afin d'organiser l'espace : au centre, le bassin d'alimentation ou la citerne ; autour, la production légumière occupe des carrés et des planches rectangulaires généralement bordés de buis ou de plates-bandes plantées d'arbres fruitiers en pyramides* et en cordons*. Les murs intérieurs de l'enclos sont palissés également de fruitiers en espaliers* : les murs exposés au levant et au midi reçoivent des pêchers et des abricotiers, l'ouest accueille les poiriers, le nord les cerisiers ou les groseilliers ; l'angle sudest est le plus favorable à la culture de la vigne, protégée du gel par le chapeau du mur ou par des ardoises débordantes. À l'intérieur du jardin d'autres murs peuvent également faire office de brisevent tout en servant d'appui à la culture (Les Rues à Chenillé-Changé). Mais pour protéger ou « forcer » les semis (accélérer leur pousse) on utilise surtout des abris plus ou moins élaborés, tels des bâches en toile ou plus généralement des châssis, partiellement enterrés et couverts de paillasses ou de panneaux en verre.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les jardins vont progressivement être équipés de petites serres plus adaptées à la protection des primeurs et à la multiplication des plantes d'ornement. Adossées à un mur, face au midi, ce sont le plus souvent des structures métalliques à un pan ou semi-arrondies, chauffées par un système de circulation d'eau chaude ou de vapeur dans des tuyaux de fonte. Parfois flanquée d'une volière et d'un chenil, l'habitation du jardinier n'en était jamais éloignée afin que la température ambiante puisse être surveiller au mieux.

L'alimentation et la distribution de l'eau adoptent diverses techniques : une éolienne Bollée au château des Rues, une



Les jardiniers du château de la Devansaye vers 1900 (photographie anonyme, coll. part.).

pompe élévatoire à Bois-Robert (Béconles-Granits), un réservoir avec plusieurs prises d'eau sur la longueur du jardin à la Perrine (Marigné), un château d'eau en béton aux Brosses (Saint-Clément-de-la-Place). Au château de la Devansaye à Marans, le système électrique de pompage alimentait un bassin où l'eau était réchauffée avant d'être utilisée pour l'arrosage des légumes.

Potagers des bourgs et des villes...



Parcelles potagères sur les bords de l'Argos à Loiré.

Le modèle présenté par ces potagers d'exception se retrouve miniaturisé dans les jardins des bourgs et des villages. Au mur appareillé délimitant l'espace se substituent de maigres clôtures que chacun peut enjamber : le muret, la haie, le grillage ou plus localement les palis d'ardoise consolidés par des moises de bois ou de fer, comme dans le bourg de Loiré. L'imposante citerne et le château d'eau ne sont plus que pompes, puits ou modestes réservoirs qui font aussi usage de lavoirs ; les bordures de buis laissent la place à des cordons de briques et d'ardoises de

récupération ; la maison du jardinier est une cabane-resserre, agrémentée quelquefois d'une tonnelle de fortune. Non contiguës aux maisons, les parcelles potagères sont parfois regroupées à proximité d'un cours d'eau sur une zone abritée et fertile. C'est le cas au Bourg-d'Iré où d'étroits chemins desservent les jardins en terrasses dominant la Verzée, mais aussi à Candé où de nombreuses parcelles en lanières, établies sur les terres qu'occupait au XVIII^e siècle l'étang de Beaulieu, ont été transformées en autant de potagers familiaux.

En ville, autour des maisons construites dans les quartiers périphériques, le jardin potager témoigne d'une nouvelle sociabilité : face aux agressions générées par le développement urbain et industriel, le carré de légumes devient un espace de repos et d'intimité. La leçon de choses qu'il propose illustre aussi sa vocation éducative et son rôle initiatique dans l'apprentissage du courage et de la discipline ; le maniement du cordeau et le sarclage des plates-bandes contribuant à leur manière à la promotion de l'ordre!



Cabane en schiste, clôture en « palis », châssis d'ardoises : vestiges d'un jardin de la cité de Bois-long près des ardoisières de Bel-Air.

...jardins ouvriers et jardins familiaux

Cette idée est partie prenante dans la création des jardins ouvriers vers la fin du XIX° siècle. Il s'agit en effet pour les compagnies minières d'occuper les loisirs d'une main-d'œuvre souvent issue des campagnes, de la détourner de l'alcool et des tentations subversives. Aussi dans la cité ou le lotissement, chaque unité d'habitation comporte-t-elle sa parcelle potagère procurant le délassement à l'ouvrier et les légumes de première nécessité à la ménagère! Certaines municipalités proposeront par la suite des concessions pour l'établissement de jardins collectifs à la



Jardins ouvriers à Bel-Air de Combrée (carte postale, 1^{er} quart 20^e siècle, AD. Maine-et-Loire).

périphérie des villes. Le potager se transforme alors en jardin populaire, support d'une vie communautaire solidaire et festive où l'aménagement de l'enclos et de la cabane témoigne de la personnalité de chacun. Lieux de transmission d'un savoir-faire, ces quelques parcelles résistent depuis les années soixante à la quasi-exclusivité du jardin d'agrément autour des maisons individuelles. Et pourtant... la méfiance vis-à-vis de l'alimentation industrielle, la recherche de l'authenticité ou l'augmentation du temps accordé aux loisirs sont, pêle-mêle, autant d'indices prometteurs pour le « coin de jardin » réservé aux sillons et aux tuteurs.

Thierry Pelloquet Service départemental de l'Inventaire Département de Maine-et-Loire

Bibliographie

- Jardin, vocabulaire typologique et technique. Paris, Inventaire général déditions du partimoine 2000
- Le temps des jardins, catalogue de l'expositon, Conseil général de Seine-et-Marne, 1992.
- 303, Arts, recherches et créations numéro spécial Parcs et jardins, n°40, 1994.
- CORBIN, Alain (sous la direction de), L'avènement des loisirs, 1850-1960, Paris, Aubier, 1995.

Sources

 Annales de la Société Horticole d'Angers et du département de Maine-et-Loire, AD. Maine-et-Loir

Renseignements Contacts

Château des Rues à Chenillé-Changé Jardin potager ouvert à la visite, sur rendez-vous, chaque mois de juin pour le *Mois des jardins*.

Glossaire

- Fruitier en pyramide: arbre ou arbuste taillé en volume, de forme conique.
- Fruiter en cordon: arbre ou arbuste palissé en surface et constitué d'une ou deux branches charpentières de direction verticale, horizontale ou oblique.
- Fruitier palissé en espalier: arbre ou arbuste cultivé le long d'un mur sur un treillage ou sur des fils de fers.

Dossier d'inventaire : T. Pelloquet, service départemental de l'inventaire (Les Rues). Clichés B. Rousseau, service départemental de l'inventaire.

Éditeur : Conseil général de Maine-et-Loire Directeur de la publication : D. Soulier Responsable rédaction : V. Manase Partenaire scientifique : service régional de l'inventaire - DRAC Pays de la Loire Conception et réalisation : CAUE de Maine-et-Loire Impression : Imprimerie Setig-Palussière Remerciements : A.-S. Baufreton, B. Pipon, F. Muel, Y. Roucher, C. Toulier. ISSN: 1630-8735 - Tirage : 2000 exemplaire

Photo de couverture : jardin-potager du château de La Devansaye (Marans).

